

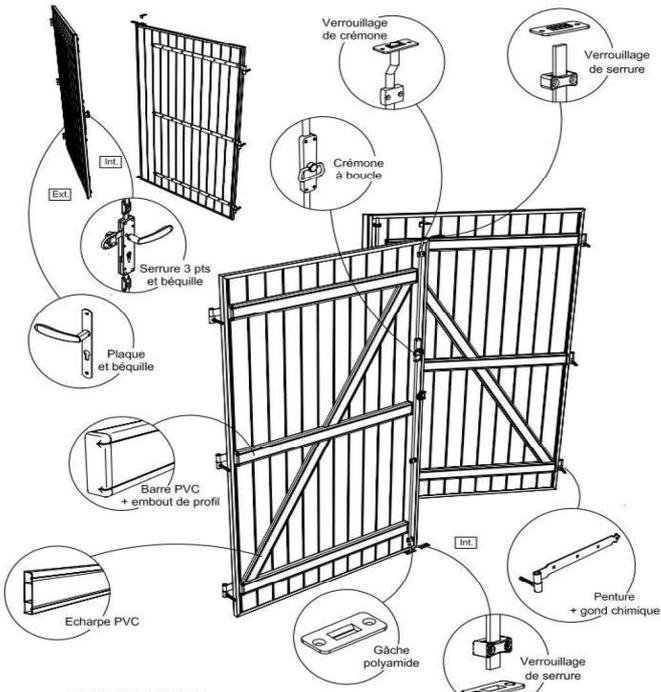
FICHES TECHNIQUES

FICHE TECHNIQUE PORTE DE GARAGE BATTANTE

PVC 24 MM ET PVC 28 MM

PORTE DE GARAGE BATTANTE PVC Lames verticales 24mm

Sur Gond
Ouvrant sur l'extérieur - 2 vantaux



DESRIPTIF DE BASE

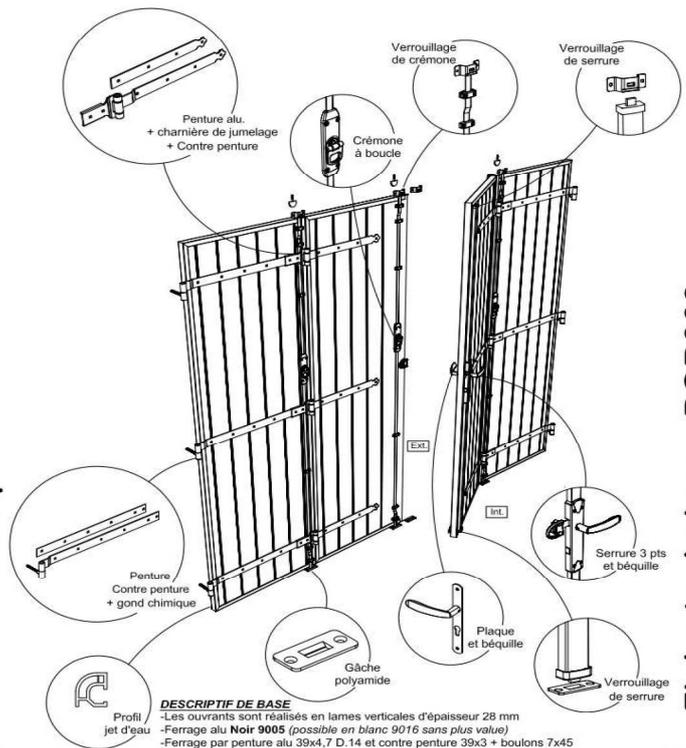
- Les ouvrants sont réalisés en lames verticales d'épaisseur 24 mm recevant des barres (28x80) et écharpes (20x80)
- Ferrage alu Noir 9005 (possible en blanc 9016 sans plus value)
- Ferrage par peinture alu renforcée 39x6 D.16 mm posée avec vis inox 7x50
- Gond chimique D.16
- Serrure à barillet européen 3 points béquille double avec ressort de rappel et crémone à boucle Acier Zingué sur semi-fixe
- Arrêt marseillais composite
- Ouverture Extérieure (à l'anglaise) ou Intérieure (à la française, Sans Barres ni Echarpe)

Fiche technique - PGB002



PORTE DE GARAGE BATTANTE PVC Lames verticales 28mm

Sur Gond
Ouvrant sur l'intérieur - 4 vantaux



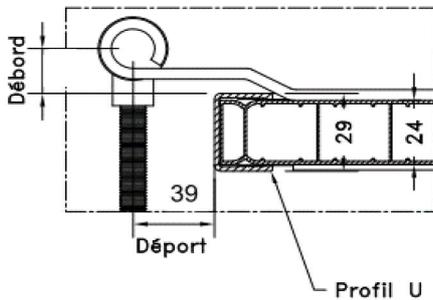
DESRIPTIF DE BASE

- Les ouvrants sont réalisés en lames verticales d'épaisseur 28 mm
- Ferrage alu Noir 9005 (possible en blanc 9016 sans plus value)
- Ferrage par peinture alu 39x4,7 D.14 et contre peinture 39x3 + boulons 7x45
- Serrure à barillet européen 3 pts carénée alu béquille double avec ressort de rappel et crémone à boucle Alu Noir sur semi-fixe
- Gond à sceller D.14 (au ciment) ou chimique D.14
- Sans Arrêt
- Avec jet d'eau (suivant configuration de pose)
- Ouverture Intérieure (à la française) (possible en ouverture extérieure)
- Ouverture 120° maxi (pas de peintures coudées N°2)

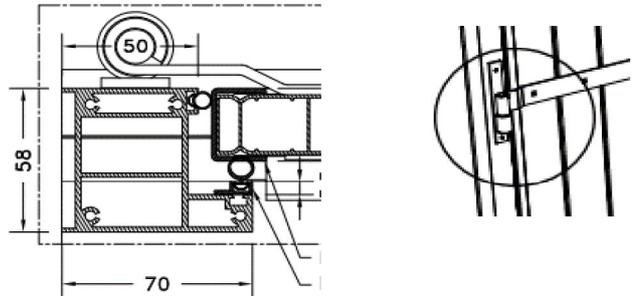
Fiche technique - PGB003



DEPORT et DEBORD STANDARD



EN OPTION : Pose sur cadre dormant Alu 58x70 avec joint et seuil alu



△ Pas de peintures coudées N°2 pour le 4 vantaux - Pas d'ouverture à 180°

HORS STANDARD et GONDS EXISTANTS (Remplir impérativement la feuille "Prise de mesures")

* DEPORT maxi 43 mm avec peinture standard

Si déport > 43 mm et maxi 65 mm prévoir la plus value peinture 1^{er} trou décalé

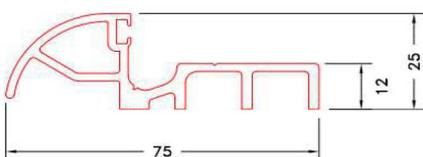
Si feuilure maçonnerie, prévoir plus-value peinture 1^{er} trou décalé

* DEBORD mini 16 mm et maxi 22 mm avec peinture standard

Si 12 ≤ débord ≤ 15 mm, prévoir plus-value peinture plate

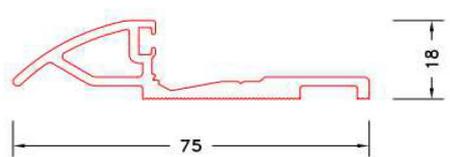
Si débord > 22 mm, prévoir plus-value peinture spéciale

SEUIL ALU H 25 mm



SEUIL ALU PMR H 18 mm

(déconseillé car risque d'infiltration d'eau vu la faible hauteur)

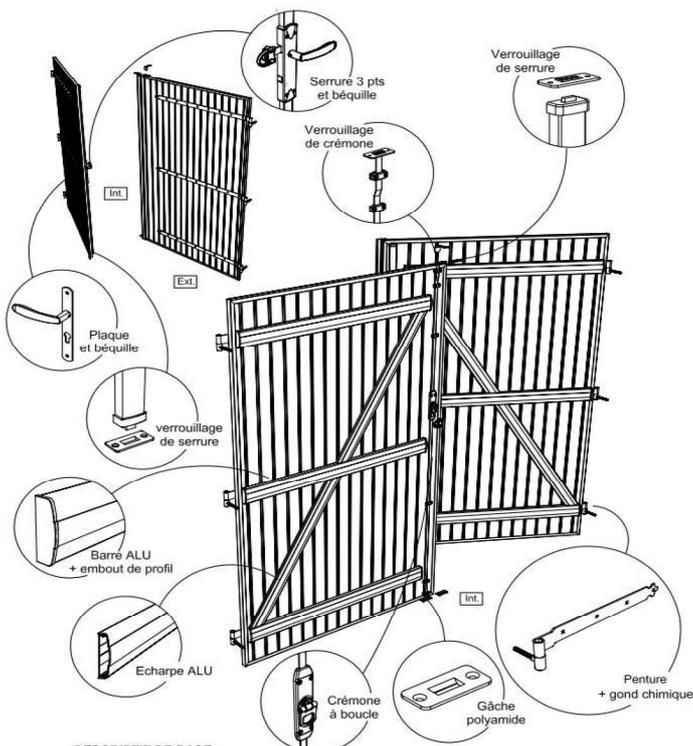


FICHE TECHNIQUE PORTE DE GARAGE BATTANTE

ALU EXTRUDE 27 MM

PORTE DE GARAGE BATTANTE ALU Lames verticales 27mm

Sur Gond
Ouvrant sur l'extérieur - 2 vantaux

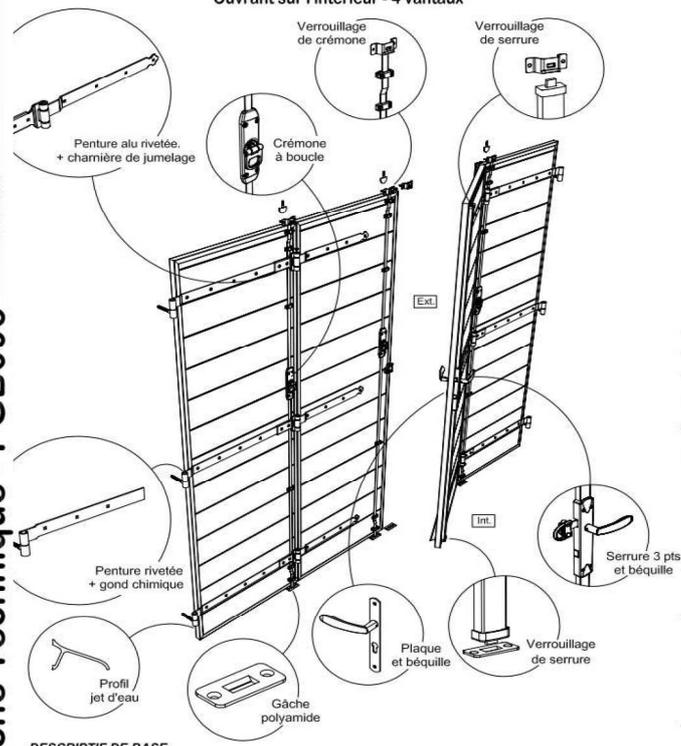


DESSCRIPTIF DE BASE

- Les ouvrants sont réalisés en lames verticales d'épaisseur 27 mm avec mouchette pas de 75 mm OU grain d'orge pas de 150 mm, recevant des barres (22x70) et écharpes (15x65)
- Ferrage alu Noir 9005 (possible en blanc 9016 sans plus value)
- Ferrage par penture alu renforcée 39x6 D.16 mm rivetées
- (Sauf si pentures en fourniture, nous fournissons des vis (au lieu de rivets))
- Gond chimique D.16
- Serrure à barillet européen 3 pts carénée alu avec béquille double avec ressort de rappel
- Crémone à boucle Alu Noir sur semi-fixe
- Arrêt marseillais composite
- Ouverture Extérieure (à l'anglaise) ou Intérieure (à la française, Sans Barres ni Echarpe)

PORTE DE GARAGE BATTANTE ALU Lames horizontales 27mm

Sur Gond
Ouvrant sur l'intérieur - 4 vantaux



DESSCRIPTIF DE BASE

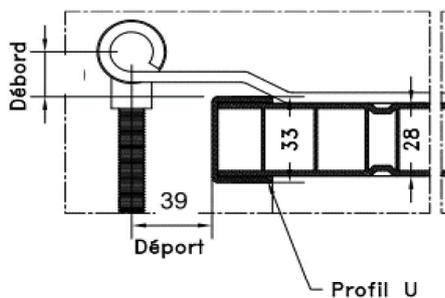
- Les ouvrants sont réalisés en lames horizontales d'épaisseur 27 mm avec grain d'orge pas de 150 mm
- Ferrage alu Noir 9005 (possible en blanc 9016 sans plus value)
- Ferrage par penture alu 39x4,7 D.14 mm rivetée (sans contre penture)
- (Si pentures en fourniture, ferrage boulons avec contre-penture)
- Gond à sceller D.14 (au ciment) ou chimique D.14
- Serrure à barillet européen 3 pts carénée alu avec béquille double avec ressort de rappel
- Crémone à boucle Alu Noir sur semi-fixe
- Sans Arrêt
- Avec jet d'eau (suivant configuration de pose)
- Ouverture Intérieure (à la française) ou Extérieure (à l'anglaise)
- Ouverture 120° maxi (pas de pentures coudées N°2)

Fiche Technique - PGB006

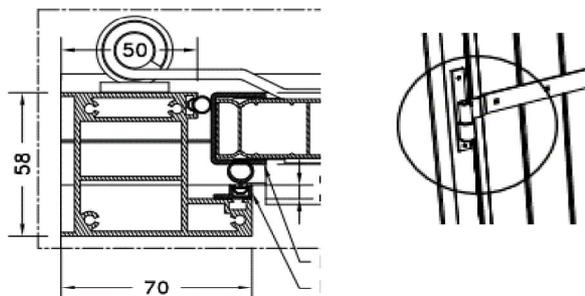
Fiche technique - PGB029



DEPORT et DEBORD STANDARD



EN OPTION : Pose sur cadre dormant Alu 58x70 avec joint et seuil alu



△ Pas de pentures coudées N°2 pour le 4 vantaux - Pas d'ouverture à 180°

HORS STANDARD et GONDS EXISTANTS (Remplir impérativement la feuille "Prise de mesures")

* DEPORT maxi 43 mm avec penture standard

Si déport > 43 mm et maxi 65 mm prévoir la plus value penture 1^{er} trou décalé

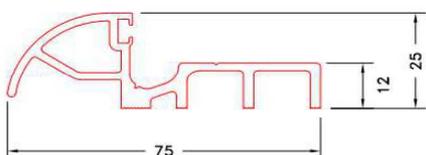
Si feuillure maçonnerie, prévoir plus-value penture 1^{er} trou décalé

* DEBORD mini 16 mm et maxi 22 mm avec penture standard

Si 12 ≤ débord ≤ 15 mm, prévoir plus-value penture plate

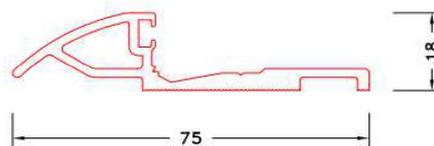
Si débord > 22 mm, prévoir plus-value penture spéciale

SEUIL ALU H 25 mm



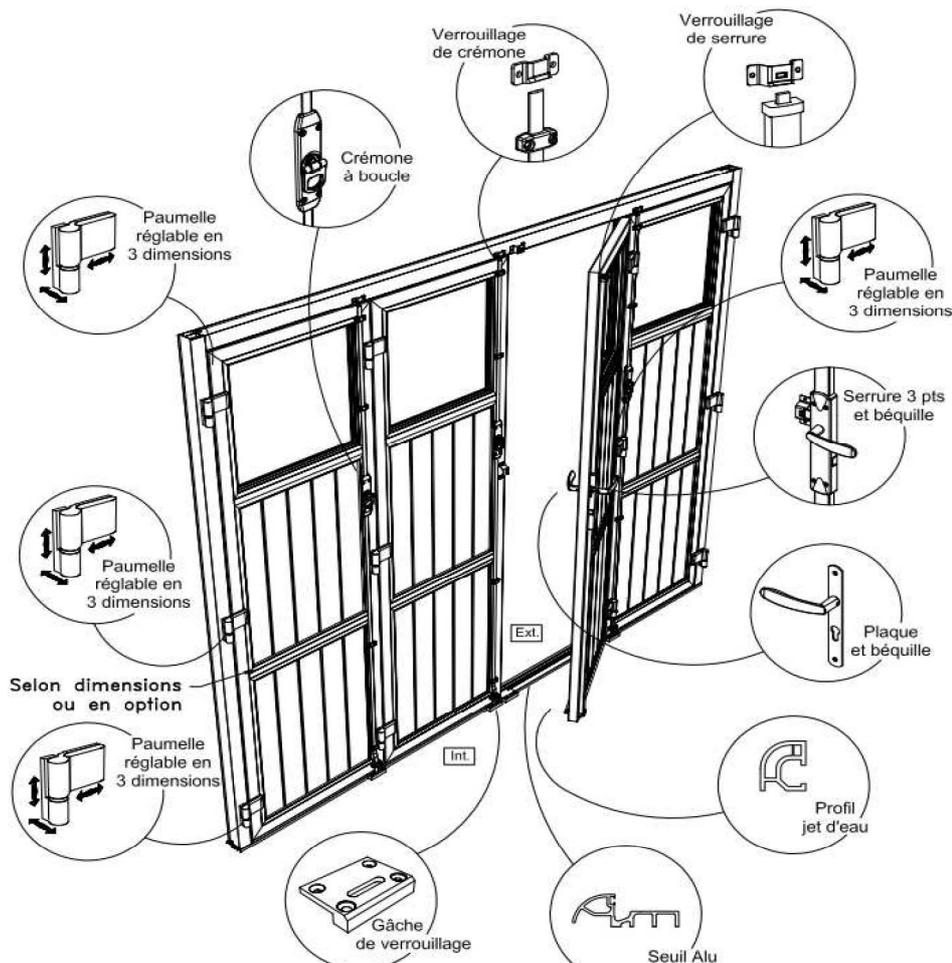
SEUIL ALU PMR H 18 mm

(déconseillé car risque d'infiltration d'eau vu la faible hauteur)



FICHE TECHNIQUE PORTE DE GARAGE BATTANTE PVC CADRE SOUDE 38 MM ET ALU CADRE 30 MM

PORTE DE GARAGE BATTANTE PVC à cadre soudé 38mm Sur cadre dormant ALU Ouvrant sur l'intérieur - vitrée - 4 vantaux

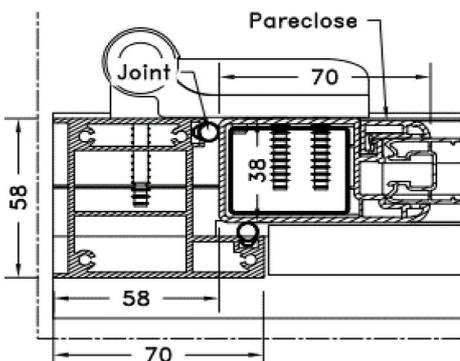
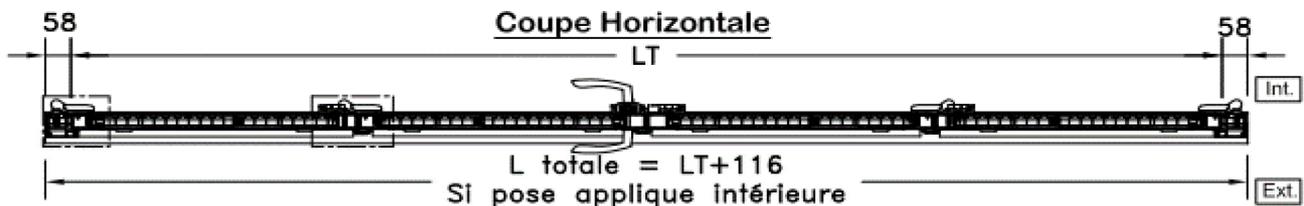


V5 du 25/11/2019

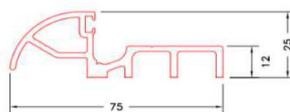
Fiche technique - PGB008

DESCRIPTIF DE BASE

- Les ouvrants sont réalisés en profils cadre soudé d'épaisseur 38 mm x 70 avec renfort Alu recevant des panneaux de remplissage PVC de 24 mm à grain d'orge vertical
- Partie haute vitrée
- Cadre dormant Alu épaisseur 58 x 70mm 3 côtés avec deux joints, monté en usine avec, en partie basse, un seuil d'étanchéité en aluminium H 25 mm
- Sans rupture de pont thermique**
- Ferrage alu **Noir 9005** (possible en blanc 9016 sans plus value)
- Paumelles alu réglables 3D
- 1 Traverse intermédiaire
- Serrure à barillet européen 3 points carénée alu béquille double avec ressort de rappel
- Crémone à boucle **Alu Noir** sur semi-fixe
- Sans arrêt
- Jet d'eau PVC
- Ouverture Intérieure (à la française)
- Ouverture à 120° maxi (pas de paumelles coudée N°2)

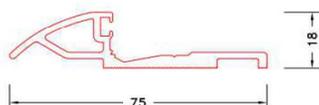


SEUIL ALU H 25 mm (par défaut)



EN OPTION : SEUIL ALU PMR H 18 mm

(déconseillé car risque d'infiltration d'eau vu la faible hauteur)



PORTE 4 VANTAUX
ALU CADRE 30 mm SUR CADRE
DORMANT:
IDEM CI-DESSUS
SANS VITRAGE

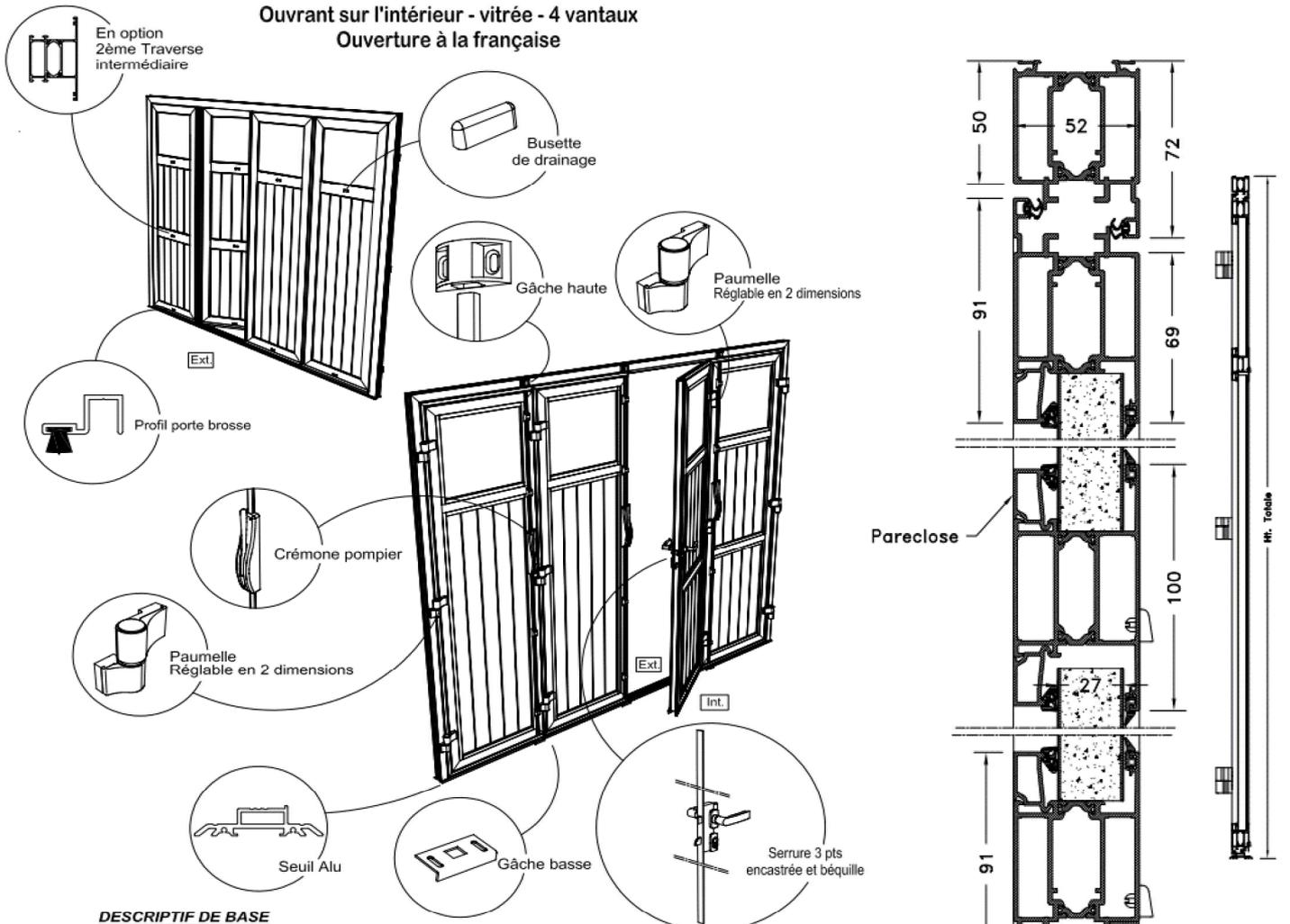
△ Pas de peintures coudées N°2 pour le 4 vantaux - Pas d'ouverture à 180°

FICHE TECHNIQUE PORTE DE GARAGE BATTANTE

ALU CADRE 52 MM (Avec rupture de pont thermique)

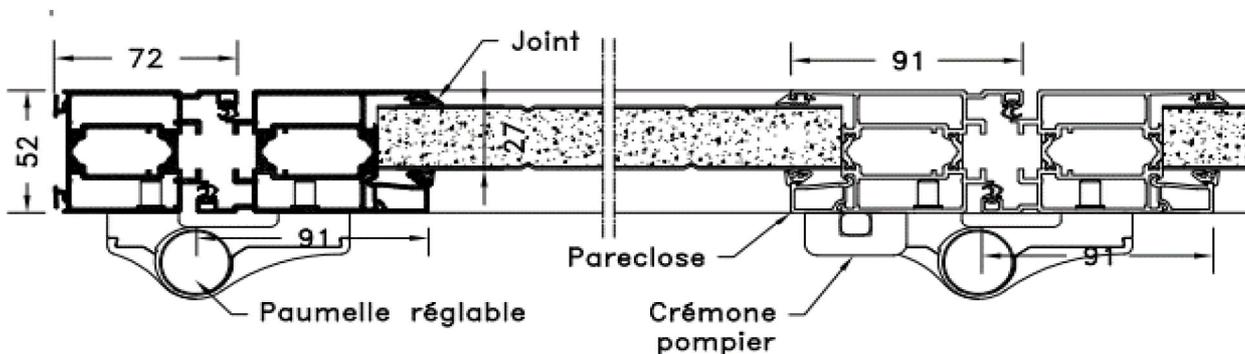
PORTE DE GARAGE BATTANTE ALU à cadre ALU 52mm

Sur cadre dormant
Ouvrant sur l'intérieur - vitrée - 4 vantaux
Ouverture à la française



DESCRIPTIF DE BASE

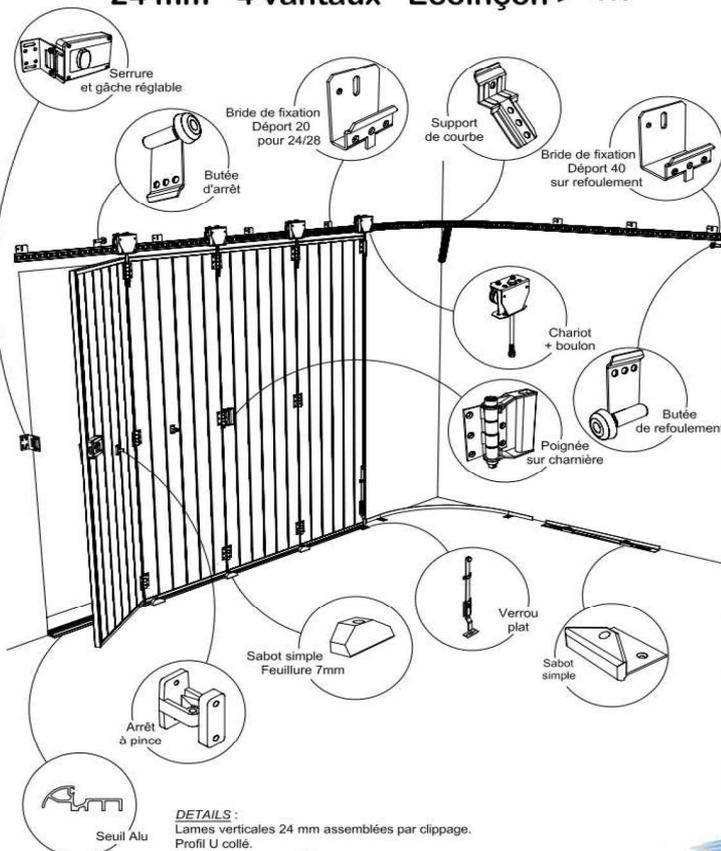
- Les ouvrants sont réalisés en profils cadre aluminium d'épaisseur 52 mm recevant des panneaux de remplissage isolés de 27mm à **grain d'orge vertical** ou lisses
- Cadre dormant Alu épaisseur 52 x 72 mm 3 côtés, monté en usine, avec en partie basse, un seuil d'étanchéité en aluminium réduit **avec rupture de pont thermique**
- Ferrage alu **Noir 9005** (possible en blanc 9016 sans plus value)
- Paumelles alu HAHN réglables 2D
- 1 Traverse intermédiaire pour partie vitrée (2ème Traverse intermédiaire en option)
- Serrure à barillet européen 3 points encastrée avec béquille double
- Crémone alu "pompier" sur semi-fixe
- Jet d'eau Alu
- Ouverture Intérieure (à la française)
- Ouverture 120° maxi (pas de paumelles coudées N°2)



FICHE TECHNIQUE PORTE DE GARAGE COULISSANTE

PVC et ALU LAMES VERTICALES

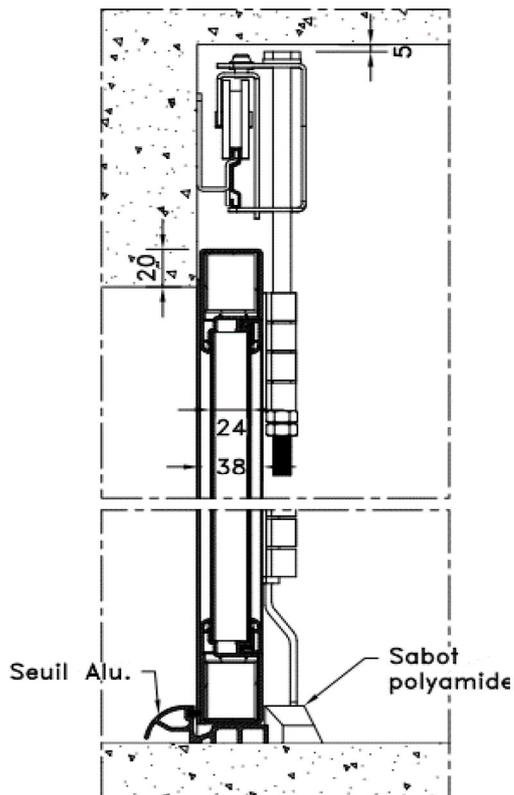
PORTE DE GARAGE PVC COULISSANTE 24 mm - 4 vantaux - Ecoinçon > 665



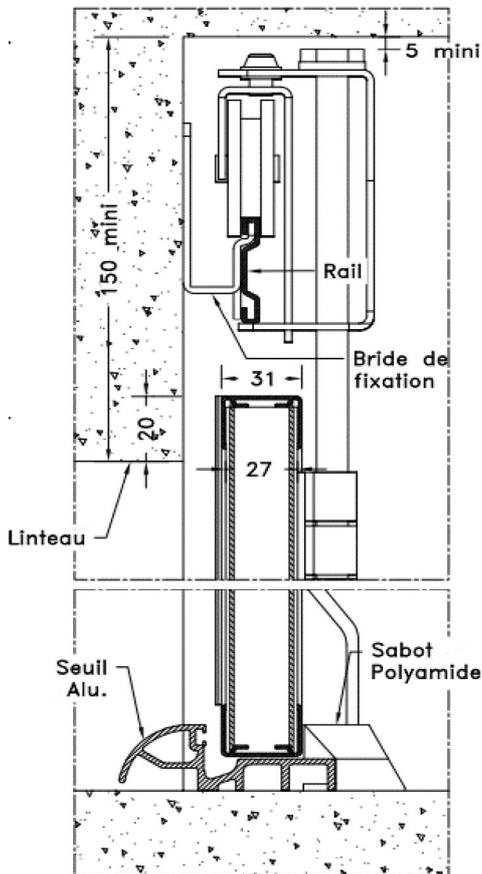
DETAILS :
Lames verticales 24 mm assemblées par clippage.
Profil U collé.
2 renforts alu par vantail.
Rail - Galets - Sabots à visser - Chariots pivotants - Serrure bouton poussoir.
Verrou plat Alu.
Seuil en option.

Fiche technique - PGC003

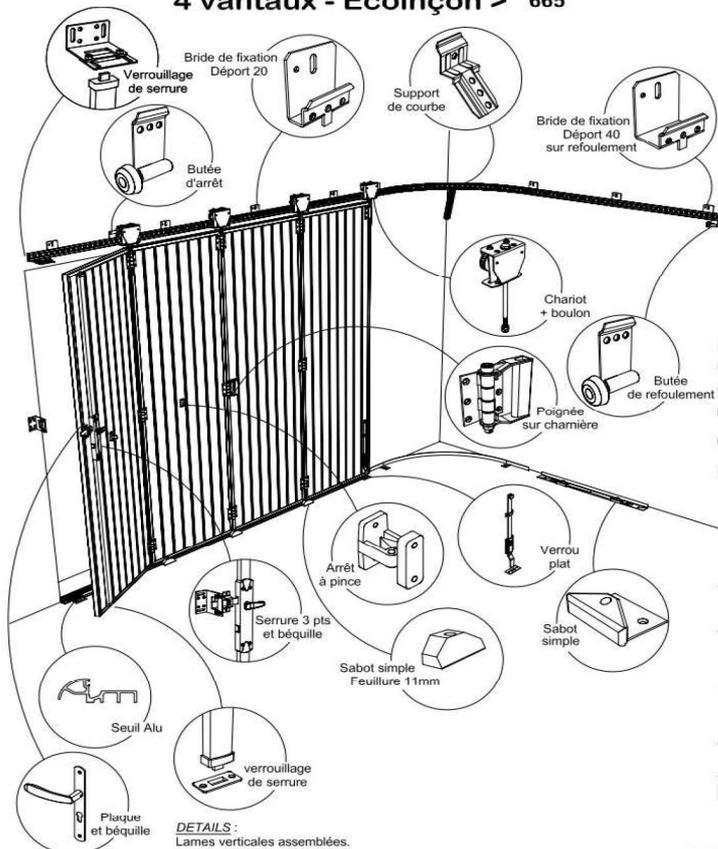
Coupe Verticale



Coupe Verticale



PORTE DE GARAGE ALU 27 MM OU PVC COULISSANTE 28 MM 4 vantaux - Ecoinçon > 665

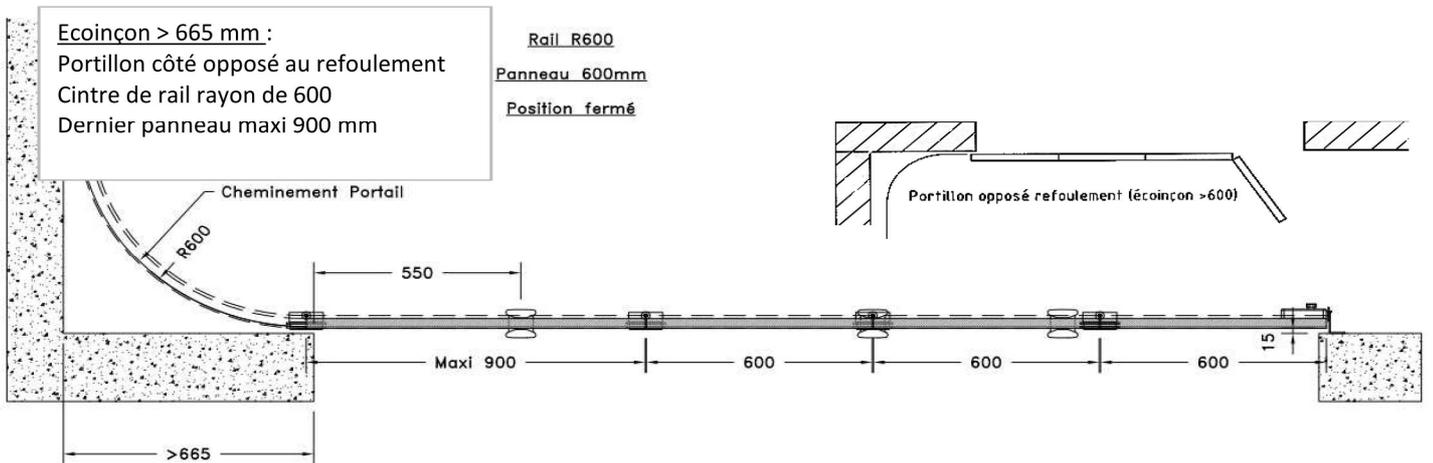
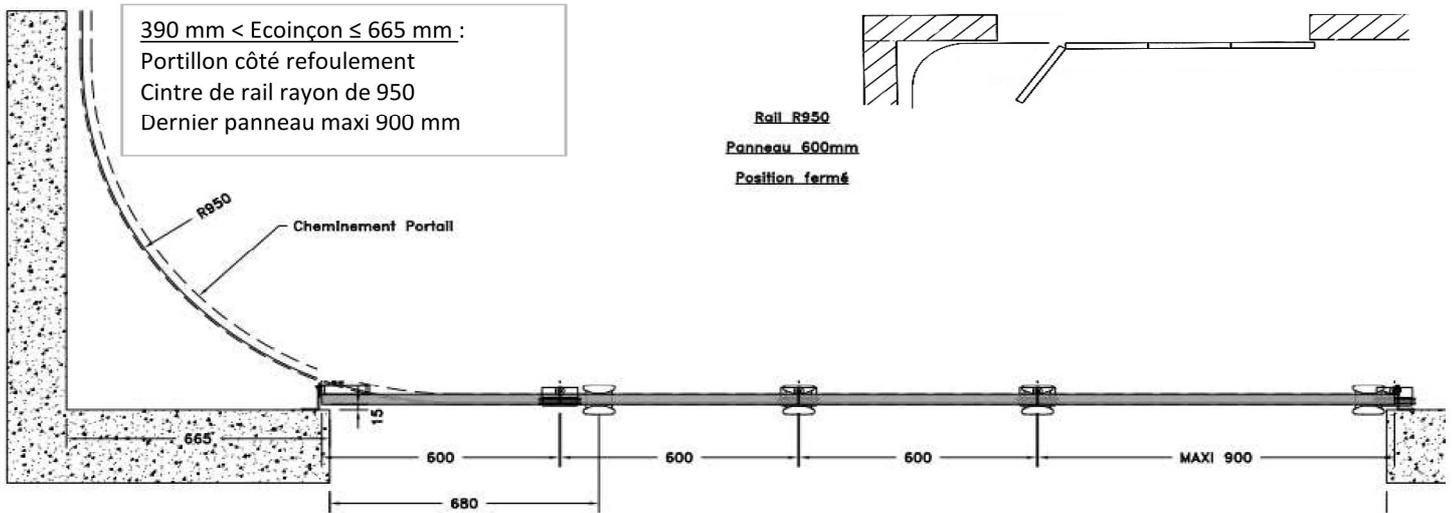
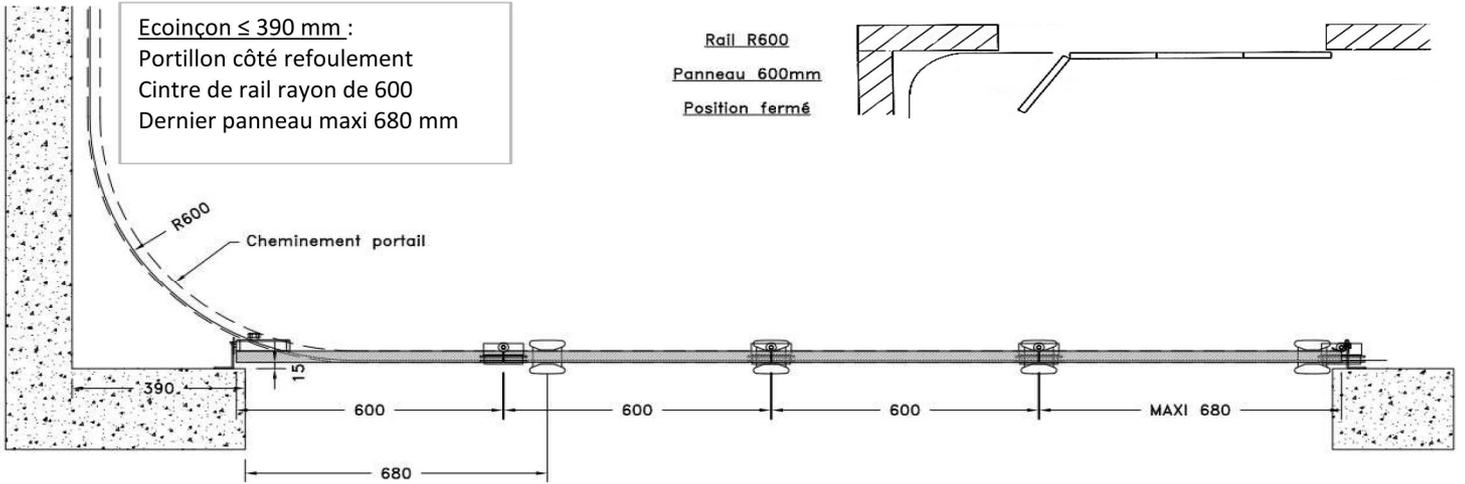


DETAILS :
Lames verticales assemblées.
Profil U collé avec coupe à 45°.
Profil de battement à chaque jonction.
Rail - Galets - Sabots à visser - Chariots pivotants - Serrure 3 points carénée.
Verrou plat Alu.
Seuil en option.

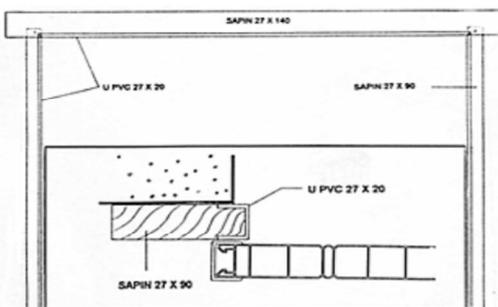
Fiche technique - PGC005

FICHE TECHNIQUE PORTE DE GARAGE COULISSANTE PVC ET ALU*

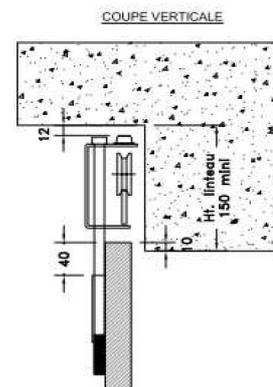
* Alu extrudé: fabrication avec panneaux égaux



CADRE SAPIN AVEC U PVC ou ALU AU POURTOUR



RETOMBÉE DE LINTEAU



ARTICLE 1 :

Les présentes conditions générales de vente sont systématiquement adressées ou remises à chaque acheteur pour lui permettre de passer commande.

En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à nos conditions générales de vente.

Aucune condition particulière issue de conditions générales d'achat ou de tout autre document ne peut sauf acceptation formelle et écrite de notre part, prévaloir nos conditions générales de vente ; toute condition contraire sur les présentes dont se prévaudrait l'acheteur nous sera, dès lors, à défaut d'acceptation expresse, inopposable.

ARTICLE 2 :

Les commandes reçues ne deviennent définitives que lorsqu'elles sont confirmées par nous, par écrit.

ARTICLE 3 :

Nous nous réservons le droit d'apporter à tout moment toute modification jugée utile à nos produits et de modifier sans avis préalable les modèles définis dans nos prospectus ou catalogues.

ARTICLE 4 :

Les délais de livraison étant donnés à titre indicatif, leurs dépassements ne peuvent donner lieu ni à dommages intérêts, ni à annulation des commandes en cours. En toute hypothèse, la livraison dans les délais indiqués ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations à notre égard, quelle qu'en soit la cause. Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire auquel il appartient, en cas d'avarie et/ou de manquant, de faire toutes constatations nécessaires et de confirmer ses réserves par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur, dans les deux jours qui suivent la réception des marchandises.

ARTICLE 5 :

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré au produit commandé ou au bordereau d'expédition, doivent être formulées par écrit et nous être parvenues dans les huit jours de la réception des produits. Il appartiendra à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra nous laisser toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y remédier. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

ARTICLE 6 :

Tout produit posé est considéré conforme. Tout retour de marchandises doit faire l'objet d'un accord préalable et formel entre l'acquéreur et nous. Tout produit retourné sans cet accord sera tenu à la disposition de l'acquéreur et ne donnera lieu à l'établissement d'aucun avoir. En toute hypothèse, les frais et les risques de retour sont toujours à la charge de l'acquéreur. Toute reprise acceptée par nous entraînera l'établissement d'un avoir au profit de l'acquéreur, après vérification qualitative et quantitative des produits retournés ; les retours non conformes à la procédure ci-dessus seront sanctionnés par la perte pour l'acquéreur des acomptes qu'il aura versés.

ARTICLE 7 :

Les produits vendus sont garantis contre tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut de matière, de fabrication ou de conception dans les conditions ci-dessous. Le vice de fonctionnement doit apparaître au cours d'une période de 24 mois à compter de la date d'expédition pour une utilisation du bien conforme à son objet. La garantie ne joue pas pour les vices apparents. Elle est également exclue :

- si la matière ou la conception défectueuse provient de l'acheteur ;
- si le vice de fonctionnement résulte d'une intervention sur le bien effectuée sans notre autorisation préalable ;
- si le fonctionnement défectueux provient de l'usure normale du bien, d'un défaut d'entretien ou d'une négligence ou accident (par exemple : montage erroné, entretien défectueux, utilisation anormale...);
- si le fonctionnement défectueux résulte d'un événement ayant les caractères de la force majeure.
- sur la garantie anticorrosion pour le ferrage acier.

Au titre de la garantie, la seule obligation nous incombant, sera la refabrication gratuite des pièces reconnues défectueuses par nos services techniques. Toutes finitions, peintures, lasures, laquages, seront à la charge de l'acheteur.

Les éventuels frais de port, de dépose et de pose seront à la charge de l'acheteur ainsi que tout déplacement, dédommagement, et indemnités compensatrices.

Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

De convention expresse entre les parties, notre responsabilité résultant d'un vice de fonctionnement du bien est limitée aux dispositions précédentes en ce qui concerne notamment les vices cachés et les dommages immatériels.

ARTICLE 8 :

Les produits sont fournis sur la base des tarifs communiqués à l'acheteur, au prix en vigueur au moment de la passation de la commande.

Le prix s'entend hors taxe. Dès lors, tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application de la législation française ou celle d'un pays importateur ou d'un pays de transit, sont à la charge de l'acquéreur.

Les frais de port sont toujours à la charge de l'acheteur - FRANCO 500 €

ARTICLE 9 :

Sauf convention expresse contraire, les règlements seront effectués à l'adresse du siège social dans un délai de 30 jours fin de mois.

Pour toute ouverture de compte 100 % d'acompte sera exigé, tout acompte nous reste définitivement acquis, à titre d'indemnité, en cas d'inexécution de la commande du fait de l'acheteur.

Aucun escompte ne sera pratiqué en cas de paiement anticipé.

A défaut de complet paiement du prix à son échéance exacte, nous nous réservons la faculté de suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

En application des dispositions légales, à titre de clause pénale, et à l'issue d'un délai de 15 jours courant dès la première présentation d'une lettre recommandée avec accusé de réception portant mise en demeure de payer restée infructueuse, des pénalités seront pratiquées de plein droit pour non paiement partiel du prix à la date de règlement figurant sur la facture et dans la mesure où le délai fixé par les présentes conditions générales de vente est également échu. Les dites pénalités courent à compter de la date de règlement résultant des conditions de paiement prévues sur la facture. Elles seront calculées par jour de retard, par application au montant hors taxes de la somme restant due d'un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de l'utilisation des conditions de vente. Les sommes qui seraient dues pour d'autres livraisons, ou pour tout autre cause, deviendront immédiatement exigibles.

De plus, tout retard de paiement entraîne l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros,

L'acheteur devra supporter tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, à savoir notamment les frais de justice et les honoraires quels qu'ils soient.

En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans notre accord écrit et préalable. En cas de détérioration de la solvabilité commerciale ou d'atteinte grave ou crédit de l'acheteur, comme en cas de changement de situation de ce dernier, nous nous réservons le droit d'exiger caution ou garanties et même, si nous le jugeons utile, paiement immédiat des marchandises quels que soient les délais de paiement prévus à la conclusion du marché.

ARTICLE 10 :

Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès l'expédition de nos entrepôts, des risques de perte et de détérioration des biens vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

ARTICLE 11 :

De convention expresse, tout litige ayant trait à la conclusion ou à l'exécution de la commande sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de **LA ROCHE SUR YON**, ce sans pouvoir être attiré devant un autre tribunal même en cas de référé, de pluralité de défendeurs ou de demande d'appel en garantie. Nonobstant ce qui précède, notre société pourra préférer agir devant le tribunal du domicile du défendeur. Le seul fait de traiter avec notre société emporte renonciation de l'acheteur à la clause attributive de compétence dont il pourrait lui-même se prévaloir.



Rue François Viète - ZAE de la Perdriette
85590 ST MALO DU BOIS
TEL 02 51 64 65 00 - FAX 02 51 64 65 05

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

2022

Protection des données personnelles (CGV)

MEN 85 respecte la vie privée de ses clients et s'engage à ce que toutes les informations qu'elle recueille, permettant d'identifier ce dernier soient considérées comme des informations confidentielles conformément à sa déclaration de confidentialité.

La collecte des informations du Client est essentielle à la réalisation de la commande.

Les informations personnelles sont conservées pendant la durée légale de conservation et sont destinées aux personnes désignées pour leur traitement au sein de la société ainsi qu'à des sous-traitants dès lors que le contrat signé entre les sous-traitants et le responsable du traitement fait mention des obligations incombant aux sous-traitants en matière de protection de la sécurité et de la confidentialité des données (article 28 du Règlement européen sur la protection des données personnelles UE 2016/679) et précise notamment les objectifs de sécurité devant être atteints.

Aucun transfert des données n'est réalisé hors de l'Union européenne par la société MEN 85.

Les prestataires intervenant pour le compte de la société peuvent avoir accès ou communication de tout ou partie de ces informations en raison des prestations effectuées uniquement dans la limite nécessaire à l'accomplissement des tâches qui leur sont confiées. Dans ce cas, la société MEN 85 s'engage à assurer un niveau de protection adéquat à vos données et demande à ces prestataires de toujours agir en conformité avec les lois applicables en matière de protection de données personnelles en accordant une attention particulière à la confidentialité et à la sécurité de ces données.

Conformément au Règlement européen sur la protection des données personnelles UE 2016/679 (RGPD), le Client peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, s'y opposer ou en demander la portabilité en contactant : rgpd@men85.fr.

Le Client a également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.